

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 19 octobre 2021 à 12h

- L'exposition aux **risques professionnels** varie selon les métiers. **Les ouvriers sont souvent multi-exposés** à des contraintes de types physique, temporel et/ou chimique. Plus épargnés, **les cadres doivent cependant plus couramment faire face aux risques psychosociaux**.
- Dans la famille des risques physiques, **les contraintes posturales et articulaires touchent 1,3 million de salariés dans les Hauts-de-France** (soit 7 sur 10) et plus particulièrement les ouvriers.
- Dans la région, **un salarié sur trois est exposé aux risques chimiques, un sur quatre aux risques biologiques**. Les métiers de l'industrie, de la santé et de l'agriculture sont les plus concernés.
- **Dans la sécurité, la santé et l'hébergement-restauration, les salariés doivent souvent composer avec les contraintes temporelles**, qu'elles relèvent d'horaires atypiques ou d'une obligation de se dépêcher.
- Enfin, les rapports tendus avec le public touchent un salarié sur deux et concernent plus fréquemment les professionnels du tertiaire : action sociale, santé, enseignement, commerce... Les cadres sont davantage confrontés à une forte sollicitation psychologique.
- **Les contraintes physiques, chimiques et de rythme de travail affectent plus les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu ou de l'ex-bassin minier**, du fait de la surreprésentation des ouvriers. **À l'inverse, les tensions avec le public et les fortes demandes psychologiques sont plus présentes dans les zones d'emploi de la métropole lilloise**, en lien avec le poids accru du secteur administratif et des cadres.

Les risques physiques sont les plus courants



7 salariés sur 10 soumis aux **contraintes posturales et articulaires**

Les ouvriers sont multi-exposés



Contraintes temporelles

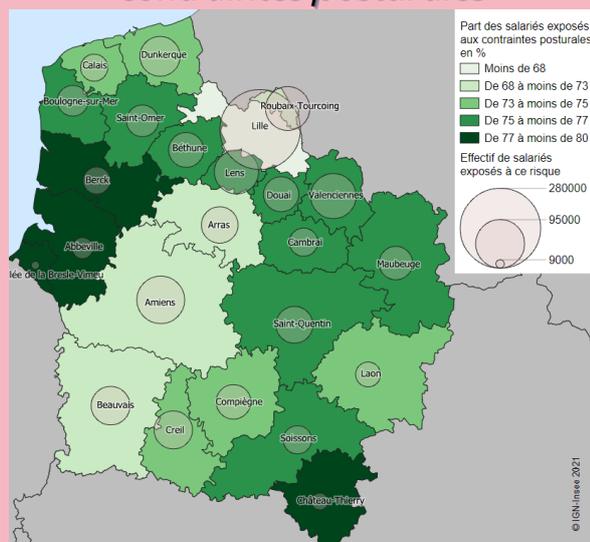


Produits chimiques

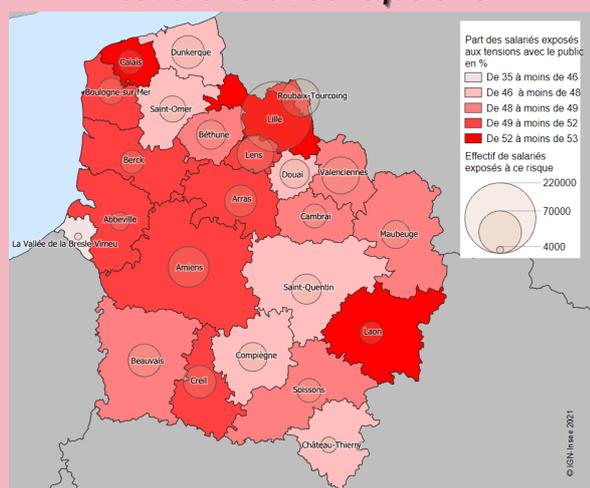


Contraintes physiques et nuisances sonores

Les salariés exposés aux contraintes posturales



Les salariés exposés aux tensions avec le public



Les salariés du secteur de l'hébergement-restauration très exposés aux **contraintes de rythmes et horaires**

Les risques psychosociaux

1 salarié sur 2 est concerné par les contacts tendus avec le public

Forte demande psychologique pour les cadres

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 63 34 65 31 / 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr